

La mobilité en chiffres



+ de 50 km
de liaisons cyclables
en 2026



Nombre d'aides financières
versées en 3 ans aux habitants
pour l'acquisition
de vélos et de matériel



Pourcentage de
subventions de l'Etat et
du Conseil départemental
de Meurthe-et-Moselle



Une
flotte
de **90**
vélos
à assistance
électrique
en location
pour les
habitants

**Découvrez l'offre de mobilité proposée
par la communauté de communes
Moselle et Madon : réseau T'MM,
covoiturage, vélo, et déplacez-vous
autrement !**

Contact

Communauté de communes Moselle et Madon
712, rue Nicolas Cugnot – 54230 Neuves-Maisons
03 83 26 45 00
contact@cc-mosellemadon.fr
www.cc-mosellemadon.fr
www.facebook.com/ccmosellemadon

Les liaisons cyclables
sont soutenues par



Moselle et Madon à vélo : la mobilité active en action !



Faciliter les mobilités du quotidien

La transition écologique implique de repenser nos modes de déplacement. Les élus de Moselle et Madon s'engagent depuis de nombreuses années pour favoriser les alternatives à la voiture individuelle : location longue durée de vélos électriques, aide à l'acquisition d'un vélo électrique ou classique et à l'achat d'équipement vélo, covoiturage, réseau de transports en commun gratuit, ...

C'est dans cette dynamique qu'ils ont adopté en juin 2022 le schéma des liaisons cyclables. Objectif : relier toutes les communes par des itinéraires sécurisés pour encourager l'usage du vélo au quotidien. Aujourd'hui, une liaison est déjà en service, 4 autres sont en cours d'aménagement, et plusieurs projets sont à l'étude.

Ce développement, rendu possible grâce au soutien financier de l'Etat et du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, permettra la réalisation d'un réseau cyclable sécurisé pour des trajets agréables au quotidien avec des itinéraires adaptés pour relier les différents points d'intérêt du territoire, que ce soit pour les trajets domicile-travail, les sorties loisirs, ou les déplacements scolaires.



Focus sur la situation actuelle du réseau vélo

🚲 **La voie verte Neuves-Maisons > Maron est déjà terminée.** Longue de 6 km, elle est ouverte à tous, que vous soyez à pied, à vélo, en trottinette ou en roller ! L'objectif est de permettre à chacun, adultes, enfants, écoliers, de se déplacer en toute sécurité dans un cadre agréable longeant en partie la Moselle.

🚲 Cette nouvelle piste fait également la jonction avec **la ligne Neuves-Maisons > CHRU Brabois**, dont les travaux d'aménagement reprennent dès le mois de janvier.

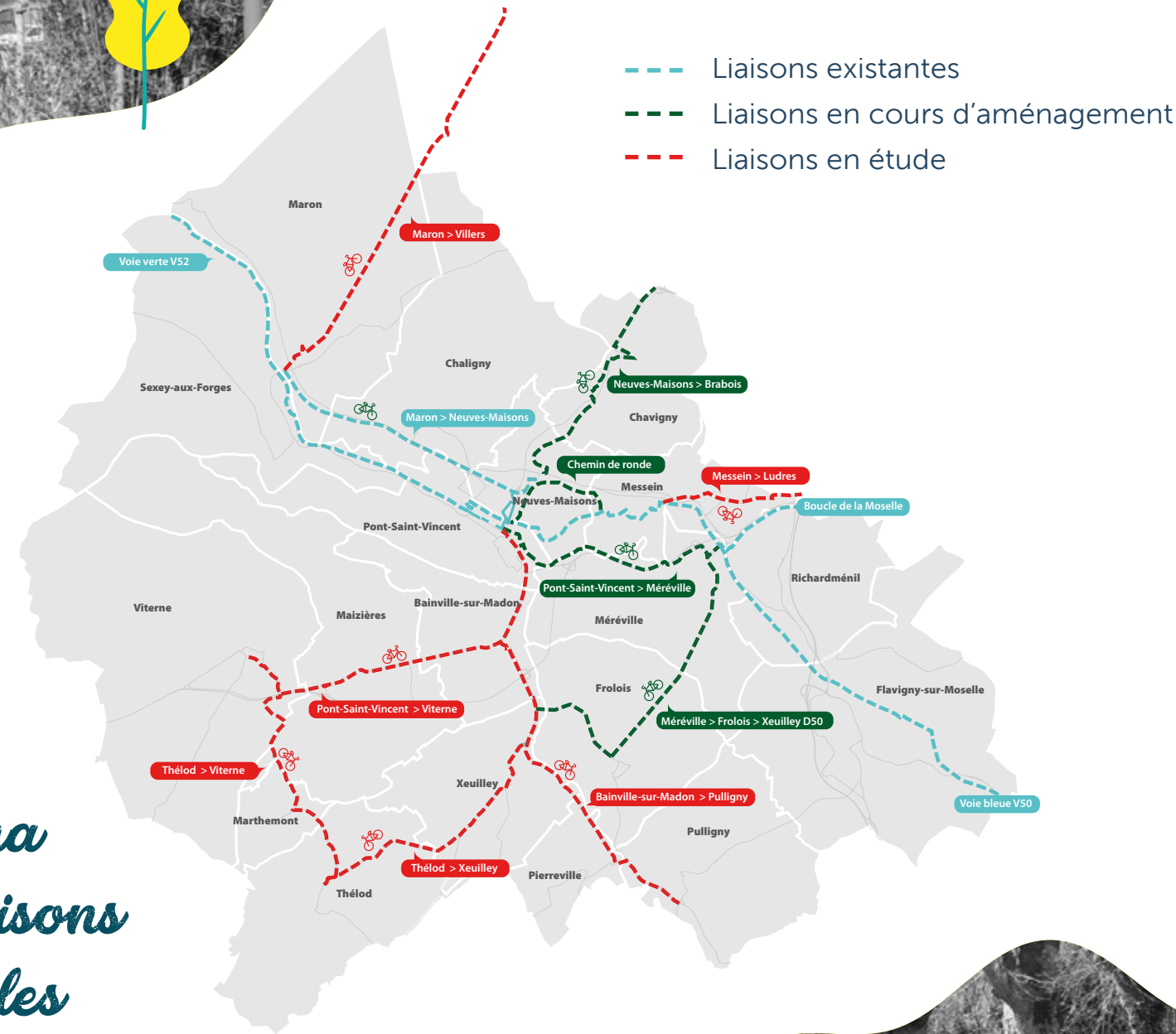
🚲 **Les liaisons Pont-Saint-Vincent > Méréville** ainsi que **Pont-Saint-Vincent > gare de Neuves-Maisons > Messein** par l'ancien chemin de ronde de l'usine sont également achevées.

🚲 Les travaux de **la piste Frolois > Méréville** seront lancés avant la fin de l'année. Les études sont en cours pour arrêter le tracé **des pistes Pont-Saint-Vincent > Viterne, Bainville-sur-Madon > Pulligny et Thélod > Xeuilley.**

Ces tracés stratégiques permettent de desservir plusieurs pôles d'attraction et créent des connexions avec des équipements sportifs, culturels, des commerces, des entreprises et des groupes scolaires. Le jalonnement de ces différents itinéraires est en cours de réalisation.



Schéma des liaisons cyclables



Les coups de pédale de la CCMM en faveur de la mobilité

🚲 **Aide financière à l'achat ou l'entretien de votre vélo ou matériel :** une aide jusqu'à 200 €. Cette aide concerne l'achat de vélo neuf ou d'occasion (vélo classique ou à assistance électrique, vélo cargo, vélo adapté) vendu par un professionnel, l'électrification d'un vélo, la révision d'un vélo classique ou électrique, l'achat d'accessoires type vêtement de pluie, casque, et autre matériel de sécurité.

🚲 **Location longue durée de vélos à assistance électrique** avec une flotte de 90 vélos à assistance électrique disponible à la location de courte ou longue durée (pour une durée d'1 mois, 3 mois ou 6 mois et jusqu'à un an pour la gamme solidaire). Les réservations, le retrait des vélos, la formation à la prise en main des vélos s'effectuent auprès de l'APIC à Neuves-Maisons. 03 83 47 38 26 / locationvae@gesemm.fr

🚲 **Des arceaux, des abris vélo sécurisés et des bornes de recharge pour véhicule électrique** sont installés progressivement sur tout le territoire pour faciliter l'utilisation de ces modes de déplacement.

🚲 **Des actions de sensibilisation** organisées tout au long de l'année par les services de la CCMM : des ateliers de sensibilisation, entretien et réparation vélos, des interventions en milieu scolaire, les événements incontournable Festivelo'mm et le défi « J'y vais ! ».